

M A N D R E V I L L A R S

Pôle de Convivialité, Rue des Chenevières
Mandrevillars 70400 - FRANCE - Haute Saône

33^{ème} Marche Populaire Internationale

Dimanche 10 mai 2026

Parcours de 5, 10 et 20 km

Des couleurs plein les yeux!



Partenaires de la FFSP :



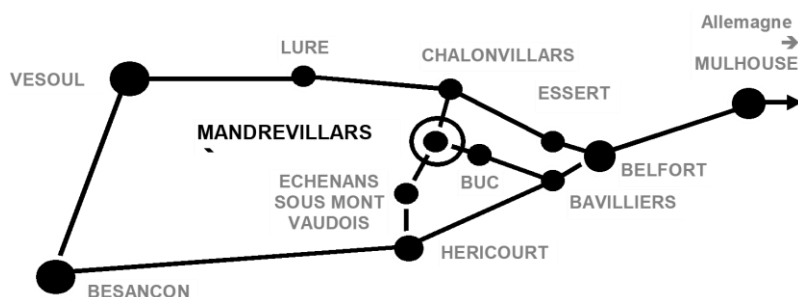
Membre de la FFSP n°F0629 - Visa FFSP 2026.70.056.Z
Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉: contact@ffsp.fr
f [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

Agrément ministériel national du 20 juin 2006
Reconnue de mission d'utilité publique
par arrêté n°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée : Pôle de convivialité, rue des Chenevières - 70400 Mandrevillars, Haute-Saône France.
Latitude : 47.616667 Longitude : 6.783333
- Horaires : Parcours 20 km : Départ de 7h à 13h
Parcours 10 km : Départ de 7h à 14h
Arrivée limitée à 17 heures.
- Parcours : 5, 10 et 20 km sans difficultés particulières.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 3 € ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants gratuits jusqu'à 16 ans)**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions : Avant le 30 avril 2026 pour les groupes. Sur place pour les individuels.
- Inscriptions :
Mme BONJOUR Dominique Mme REMETTER Françoise
7 rue du Lavoir 5 rue du Berger
70400 Mandrevillars 70400 Mandrevillars
Téléphone : 03.84.46.32.31 06.61.30.64.96
- Récompenses : Aux groupes de plus de 12 participants et aux participants les plus âgés : Hommes et Dames.
- Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement : Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle.
Possibilité de restauration à l'arrivée.
- Avis importants : Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur les parcours.
Les chiens doivent être tenus en laisse.
Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.
- Secourisme : Premiers secours : mis en place par l'association dès le départ.
Au départ : un défibrillateur est disponible au pôle de convivialité ainsi qu'une trousse de secours.
Sur les parcours, à chaque contrôle, une trousse de secours est disponible.
N° d'Urgence : 112 indiqué à chaque contrôle
Sécurité : Sur les parcours, des panneaux signalant « attention marcheurs » et « attention aux voitures » seront installés aux endroits stratégiques.

*La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques
sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.*



Vous êtes victime ou témoin de violences
dans le milieu sportif ?

Signalez-le en écrivant à :
Signal-sports@sports.gouv.fr